

Une randonnée proposée par P.O Express

Une belle escapade patrimoniale dans le Massif des Albères, menant à la spectaculaire Tour de la Massane

| | | | |
|-------------------------|---------|-------------------------------|--------------------|
| Durée | 3h 30 | Difficulté | Moyenne |
| Distance | 6,90 km | Retour point de départ | Oui |
| Dénivelé positif | 539 m | Activité | Pédestre |
| Dénivelé négatif | 544 m | Commune | Sorède (66690) |
| Point haut | 828 m | Région | Massif des Albères |
| Point bas | 289 m | | |



Trace n° 69795464

Description

Se garer sur le parking, **ouvert en basse saison**, situé sur une piste forestière juste après le hameau de Lavail

(D/A) Du parking, filer sur sur la piste forestière, en contrebas du fleuve côtier la Massane et atteindre une intersection.

(1) Quitter la piste et bifurquer à gauche, sur le sentier qui monte en sous bois (balisage Jaune). Pentès rudes sur ce tronçon (quasiment 300 m de dénivelé sur 1,2 km environ). Aboutir à l'intersection du Roc del Grill.

(2) S'engager à droite en direction de la Massane, sur un sentier quasi rectiligne, sur environ 500 m (l'occasion de reposer un peu les jambes). Les montées reprennent progressivement avant de rejoindre une nouvelle intersection de sentiers.

(3) Monter à droite en direction de la Massane (*vue sur la "Grande Bleue" derrière vous*). Il reste quelques efforts à fournir avant d'atteindre la spectaculaire Tour de la Massane *offrant un merveilleux panorama sur la Méditerranée et les villages côtiers, comme Argelès et Collioure*.

(4) Repartir par le chemin le l'aller, en sens inverse, pour terminer cette randonnée assez sportive et revenir au parking **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking Gorges de Lavail - Massane (fleuve)

| N 42.507203° / E 3.006356° - alt. 299 m - km 0

1 Bifurcation commune aller retour

| N 42.505772° / E 3.007896° - alt. 294 m - km 0.3

2 Intersection - Roc (Coll) del Grill (532 m)

| N 42.510973° / E 3.014798° - alt. 564 m - km 1.24

3 Intersection sentiers

| N 42.50272° / E 3.028043° - alt. 703 m - km 2.84

4 Tour de la Massane

| N 42.498436° / E 3.026471° - alt. 819 m - km 3.42

D/A Parking Gorges de Lavail - Massane (fleuve)

N 42.507203° / E 3.006356° - alt. 299 m - km 6.9

Informations pratiques

Randonnée en vidéo sur le lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=SO_St15xWWW

Parcours au 3/4 ombragé.

Pas de point d'eau.

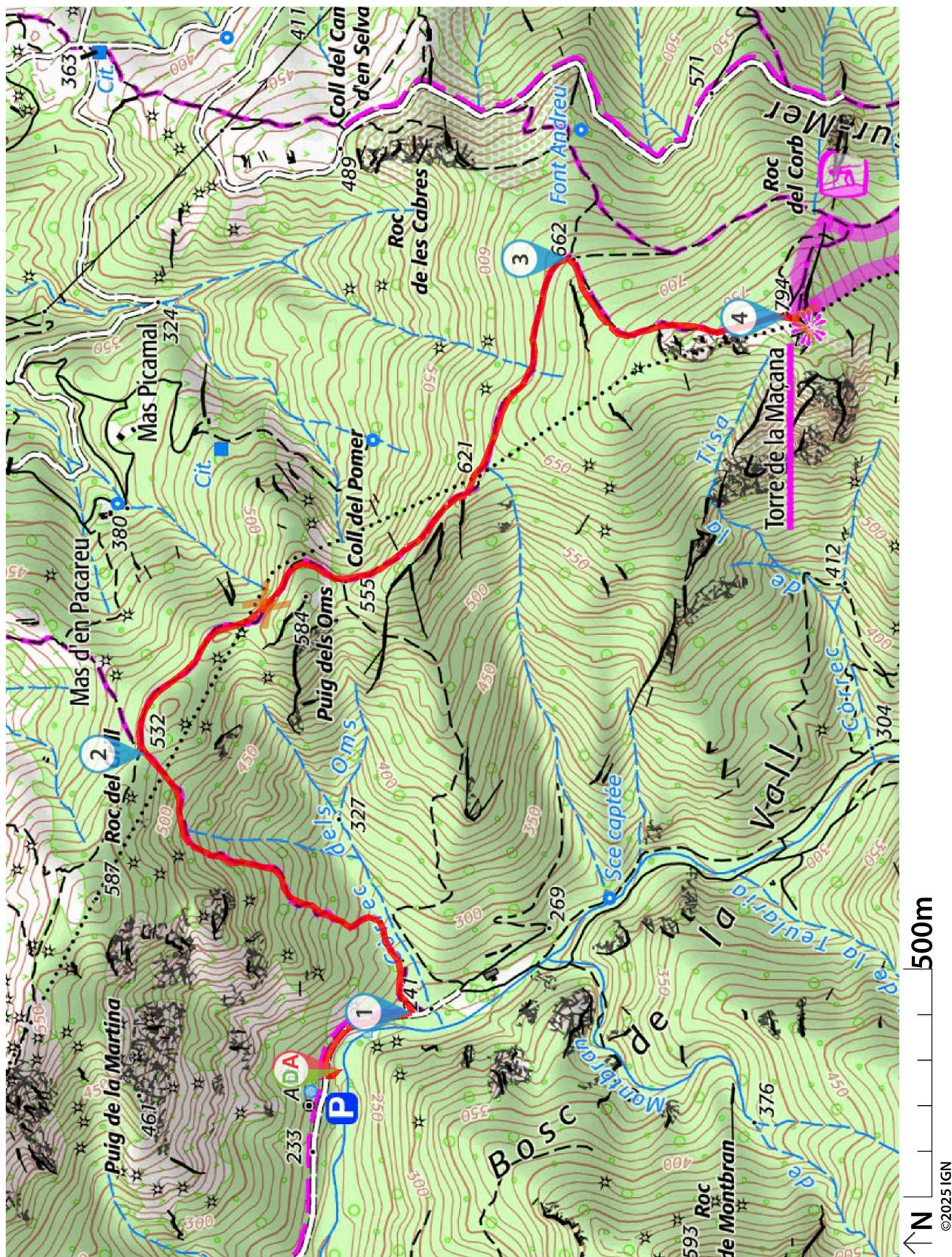
A proximité

Les Gorges de Lavail.

La Vallée des Tortues.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-tour-de-la-massane-2/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.